

L'Anfh Grand-Est a souhaité la mise en place d'un plan d'actions régional 2023 avec 60 thèmes de formation : 47 Actions de formation régionales (AFR) et 13 Actions de formations coordonnées (AFC) qui seront déployées sur l'ensemble de la région Grand Est.

AXE 1

Évolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences

- > Gestion et conduite de projets | [AFR 1.01](#) | 2 jours
- > Analyse des pratiques professionnelles | [AFR 1.02](#) |
- > Les incontournables de la chaîne : Accueil – Facturation – Recouvrement des soins | [AFR 1.03](#) | 3 jours
- > Finances pour non financiers en établissement hospitalier ou médico-social | [AFR 1.04](#) | 2 heures à distance et 1 jour en présentiel
- > Agent médico-administratif (AMA) : évolution des missions et compétences | [AFR 1.05](#) | 4 jours
- > Des Clés pour des Connaissances, des Compétences et une Carrière (savoirs de base) | [AFR 1.06](#) |
- > Le toucher relationnel | [AFC 1.07](#) |
- > Le travail de nuit | [AFC 1.08](#) | 2 jours
- > La place de l'ASHQ au sein de l'équipe | [AFC 1.09](#) | 1,5 jours
- > Les écrits professionnels des personnels techniques et logistiques | [AFC 1.10](#) | 3 jours

AFR : Action de formation régionale
AFC : Action de formation coordonnée

AXE 2

Ressources humaines et qualité de vie au travail

- > Gestion RH : actualités et évolutions réglementaires | [AFR 2.01](#) | 2 jours
- > Professionnaliser les recruteurs | [AFR 2.02](#) |
- > Améliorer la communication institutionnelle interne | [AFR 2.03](#) | De 2,5 à 4 jours
- > Accueil, suivi et intégration des nouveaux arrivants | [AFR 2.04](#) | De 1 à 4 jours
- > Mise en place du télétravail | [AFR 2.05](#) | De 1 à 4 jours
- > Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel | [AFR 2.06](#) | 2 jours
- > Gestion des dossiers de retraite | [AFC 2.07](#) | 3 jours

AXE 3

Encadrement et management des équipes

- > Définir et impulser une vision managériale porteuse de sens à l'échelle de son établissement | [AFR 3.01](#) | De 1 à 4 jours
- > Comment favoriser la Qualité de vie au travail dans son management au quotidien | [AFR 3.02](#) | 3 heures
- > Le management agile | [AFR 3.03](#) | 2 jours
- > Mobiliser et motiver les équipes | [AFR 3.04](#) | 2 jours
- > Attractivité et fidélisation pour les managers | [AFR 3.05](#) |
- > Le management intergénérationnel | [AFR 3.06](#) | 2 jours
- > Management en situation de crise et post-crise | [AFR 3.07](#) | 3 jours
- > Communication efficace en période de crise | [AFR 3.08](#) | 2 jours
- > Accompagnement des professionnels dans la gestion de crise | [AFR 3.09](#) | 2 jours
- > Manager une petite équipe | [AFC 3.10](#) | 2 jours
- > Évaluation de la formation en entretien annuel | [AFC 3.11](#) | 1 jour

AXE 4

Accompagnement et prise en charge en service de soins

- > Se former pour collaborer avec les patients partenaires | [AFR 4.01](#) |
- > Gestion de l'agressivité au sein d'un service d'accueil des urgences | [AFR 4.02](#) | 2 jours
- > Les premiers secours en santé mentale | [AFR 4.03](#) | 2 jours
- > Isolement, contention en psychiatrie : impacts de la nouvelle loi | [AFR 4.04](#) | 2 jours
- > Accompagnement du public mineur non accompagné : évolution des publics | [AFR 4.05](#) | 2 jours
- > Accompagnement du public mineur non accompagné : appréhender les psycho-traumatismes des MNA | [AFR 4.06](#) | 1 jour
- > Les troubles du langage des enfants | [AFR 4.07](#) | 2 jours
- > Les troubles du langage des adultes | [AFR 4.08](#) | 2 jours
- > Le psychotraumatisme | [AFC 4.09](#) |
- > L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge | [AFC 4.10](#) | 2 jours
- > Le soin en psychiatrie à partir des médiations thérapeutiques et des supports | [AFC 4.11](#) | 2 jours
- > Problématiques addictives en psychiatrie | [AFC 4.12](#) | 3 jours

AXE 5

Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap

- > Méthodologie et construction d'un projet de vie individualisé en établissement social ou médico-social | [AFR 5.01](#) | 2 jours
- > Les droits des résidents | [AFR 5.02](#) | 2 jours
- > Troubles du comportement de la personne âgée | [AFR 5.03](#) | 10 heures
- > Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en Ehpad | [AFR 5.04](#) | 3 jours
- > Simulateur de vieillesse | [AFR 5.05](#) | 1 jour
- > Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort | [AFR 5.06](#) | 3 jours
- > Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle | [AFC 5.07](#) | 4 jours
- > Optimiser votre codage Pathos et GIR : véritable enjeu financier en Ehpad | [AFC 5.08](#) | 2 jours

AXE 6

Droit, éthique et gestion des risques

- > Élaboration du Document unique et du PAPRI Pact | [AFR 6.01](#) | De 1 à 4 jours
- > Piloter une démarche de prévention des risques professionnels (PRAP2S) | [AFR 6.02](#) | 1 jour
- > Devenir animateur en prévention (PRAP2S) | [AFR 6.03](#) | 6 jours
- > Devenir formateur interne : « PRAP2S » (Prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs sanitaires et sociaux) | [AFR 6.04](#) | 14 jours
- > Mise à jour des compétences des formateurs internes : « PRAP2S » | [AFR 6.05](#) | 4 jours
- > Éthique et décision dans le soin | [AFR 6.06](#) |
- > Usages numériques et éthique professionnelle | [AFR 6.07](#) | 12 heures
- > Identitovigilance | [AFR 6.08](#) |
- > Prévention des erreurs médicamenteuses | [AFR 6.09](#) | 2 jours
- > Hygiène et HACCP en restauration collective | [AFR 6.10](#) | 2 jours
- > Nettoyage et hygiène des locaux en institution | [AFR 6.11](#) | 2 jours
- > Prévention et gestion des fugues | [AFR 6.12](#) | 2 jours



Retrouvez les programmes détaillés sur le site internet de l'Anfh
www.anfh.fr/les-offres-de-formation

Délégation Alsace

Immeuble « le Sébastopol »
5^e étage
3, Quai Kléber
67000 Strasbourg
03 88 21 47 00
alsace@anfh.fr

Délégation Champagne-Ardenne

20, rue Simon
51723 Reims Cedex
03 26 87 78 20
champagneardenne@anfh.fr

Anfh

Siège
265, rue de Charenton
75012 Paris
01 44 75 68 00
communication@anfh.fr
www.anfh.fr



Délégation Lorraine

Les jardins de Saint Jacques
7 Rue Albert Einstein -
Maxeville
BP 31118 54523 Laxou CEDEX
03 83 15 17 34
lorraine@anfh.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les Actions de formation régionales (AFR)

> L'Anfh propose aux établissements adhérents un panel d'actions de formation régionales. Ces thématiques correspondent aux **remontées des besoins** de formation communs aux trois territoires : Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.
> Elles font l'objet d'une mise en concurrence des organismes de formation par le biais d'un appel d'offres selon les procédures d'achat de l'Anfh (code de la commande publique).
> Les frais pédagogiques ainsi que les frais de restauration (déjeuner) sont financés sur les fonds mutualisés (4% régional).

Les Actions de formation coordonnées (AFC)

> L'Anfh propose une offre d'actions de formation « **clé en main** » qui permet de répondre à des besoins communs à plusieurs établissements et de les organiser en établissement ou en délégation.
> Lors de la participation d'un agent à une action de formation coordonnée, « le coût-stagiaire » est répercuté sur le plan de formation de son établissement. En effet, l'Anfh étant commanditaire des marchés, elle reçoit et signe les bons de commande relatifs aux formations. Elle réceptionne les factures relatives aux groupes réalisés et répartit ensuite, par établissement, les montants des frais pédagogiques au prorata du nombre d'agents présents.

Modalités d'inscription

Le retour de la fiche d'inscription à votre délégation territoriale, par e-mail ou courrier, dûment complétée doit se faire sous les conditions suivantes :
> avant le mois de **novembre 2022** pour les formations organisées lors du premier semestre de l'année 2023 ;

> avant le mois de **juin 2023** pour les formations du second semestre de l'année 2023 ;
> l'établissement devra confirmer l'inscription nominative **au minimum deux mois** avant le début de la formation.

Désistement tardif

Sera considéré comme désistement tardif, la non-participation d'un agent inscrit qui survient dans le mois précédant le premier jour de la formation. Il convient à l'établissement de procéder à sa substitution et de communiquer le nom et le grade du remplaçant au minimum trois semaines avant le début de la formation. Dans le cas où le remplacement ne peut être assuré, l'Anfh pourra proposer la place devenue vacante à un autre établissement.

Pour tous renseignements et inscriptions

> Auprès du service de formation continue de votre établissement.
> Pour plus de renseignements, les contacts des délégations sont :

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Danièle MAURICE

> 03 88 21 47 00
> d.maurice@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> mc.antoine@anfh.fr

Marlène SAC

> 03 83 15 17 36
> m.sac@anfh.fr

Champagne- Ardenne

Aube GROSSET
> 03 26 87 78 28
> a.grosset@anfh.fr

Sylvie HACHON

> 03 26 87 78 22
> s.hachon@anfh.fr

Kimberley LEBRUN

> 03 26 87 78 20
> k.lebrun@anfh.fr

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION CENTRÉS SUR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La loi 2019-828, du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique », complétée par le décret du 12 juin 2020 et l'arrêté du 23 novembre 2020, prévoit la suppression de la notation des agents de la Fonction publique hospitalière, à compter du 1^{er} janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Cette évolution réglementaire impacte considérablement les pratiques de l'évaluation, la gestion des RH et des carrières des agents.

C'est la raison pour laquelle l'Anfh propose aux établissements, évaluateurs et évalués, un dispositif d'accompagnement et de formation complet, composé d'événements, de formations en présentiel ou distanciel, ainsi que des outils de gestion et de communication. Les établissements qui le souhaitent (en raison d'un très grand nombre d'agents à former), ont la possibilité de passer commande, directement sur La ForMuLE Anfh, de sessions à organiser en intra. L'Anfh Grand Est étudiera la possibilité de financer ou cofinancer les formations sur les crédits nationaux ou régionaux.

Pour les évaluateurs

2 modules e-learning
> Rappel du cadre réglementaire et des enjeux liés à l'entretien professionnel dans la Fonction publique hospitalière ;
> La mise en œuvre de l'entretien professionnel : les étapes-clés et les écueils à éviter.
Cette formation, d'une durée théorique d'environ 35 minutes, est accessible sur la nouvelle plateforme de formation en ligne « e-formations » de l'Anfh : <https://e-formations.anfh.fr>

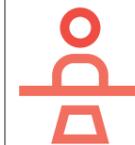
2 formations

> Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel ;
> Se former aux techniques de l'entretien professionnel :
– Module 1 : La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent ;
– Module 2 : La formalisation d'un compte rendu d'entretien professionnel ;
– Module 3 : La conduite d'un entretien professionnel ;
– Module 4 : La préparation d'un entretien professionnel délicat.

Pour les évalués

1 application mobile learning
> Se préparer à son entretien professionnel.

Disponible en accès libre via App Store, Google play store (smartphone et tablette) et depuis la nouvelle plateforme de formation en ligne « e-formations » de l'Anfh : <https://e-formations.anfh.fr>



Retrouvez toutes les informations sur l'espace thématique « Entretien professionnel » du site Internet de l'Anfh

www.anfh.fr/thematiques/l-entretien-professionnel

Plan d'actions régional 2023